

## Procès-verbal

### DEUXIÈME SESSION DE LA DIX-HUITIÈME ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE

Le 23 février 2017

L'Assemblée ouvre la séance à 13 h 30.

#### Déclarations de ministres

- 144-18(2) Le ministre de l'Éducation, de la Culture et de la Formation fait une déclaration sur une étape importante en faisant le point sur le plan de développement de la petite enfance.

#### Déclarations de députés

- 561-18(2) Le député de Nahendeh fait une déclaration sur les mesures de lutte contre l'érosion concernant le pipeline Enbridge.
- 562-18(2) Le député de Yellowknife Nord fait une déclaration sur le soutien offert à Terra-X Minerals.
- 563-18(2) Le député de Frame Lake fait une déclaration sur l'amélioration de la protection du consommateur.
- 564-18(2) Le député de Hay River Nord fait une déclaration sur les problèmes de location de logements à Hay River.
- 565-18(2) Le député du Sahtú fait une déclaration sur les avantages de la croissance des services publics dans la région du Sahtú.
- 566-18(2) Le député de Kam Lake fait une déclaration sur les coûts de la location de logements à Yellowknife.

- 567-18(2) Le député du Delta du Mackenzie fait une déclaration sur la possibilité d'avoir un travailleur en santé mentale résidant à Tsiigehtchic.
- 568-18(2) Le député de Yellowknife Centre fait une déclaration sur les pratiques exemplaires concernant la taxe sur le sucre.
- 569-18(2) Le député de Nunakput fait une déclaration sur la mise en œuvre d'un traité moderne.

#### Documents déposés

- 301-18(2) Rapport annuel de la Régie des services publics des Territoires du Nord-Ouest. Déposé par le ministre responsable de la Régie des entreprises de service public.
- 302-18(2) Plan stratégique 2015-2017 de la Commission de la sécurité au travail et de l'indemnisation des travailleurs des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut. Déposé par le ministre responsable de la Commission de la sécurité au travail et de l'indemnisation des travailleurs.

#### Motions

- 31-18(2) Ajournement prolongé de la Chambre jusqu'au 28 février 2017

Proposée par la députée de Yellowknife Centre.

JE PROPOSE, avec l'appui du député de Great Slave, que, nonobstant la règle n° 4, la présente Assemblée ajourne ses travaux le 23 février 2017 pour les reprendre le mardi 28 février 2017;

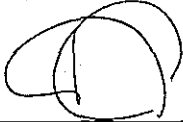
EN OUTRE, je propose que si, à tout moment avant le 28 février 2017, le président, après consultation avec le Conseil exécutif et les députés de l'Assemblée législative, est convaincu que, dans l'intérêt public, la Chambre doit se réunir avant le moment fixé par une motion d'ajournement, il pourra en faire l'annonce, et la Chambre devra en conséquence se réunir au moment indiqué et poursuivre ses travaux comme si elle avait été dûment ajournée à ce moment.

La proposition est mise aux voix; la motion est ADOPTÉE.

Étude en comité plénier de projets de loi et d'autres affaires

Le comité plénier a fait l'examen du document déposé 261-18(2), Budget principal des dépenses des Territoires du Nord-Ouest pour 2017-2018, et a donné une mise à jour sur les projets effectués, soit l'adoption de deux motions.

Le président ajourne l'Assemblée à 20 h 20.



---

Monsieur Jackson Lafferty  
Président de l'Assemblée législative



---

Monsieur Tim Mercer  
Greffier de l'Assemblée législative